

IMPORTANT

Pièces à joindre obligatoirement à votre demande d'aide au permis B

- Photocopie du dernier avis d'imposition (ou de non-imposition) :
 - du jeune en formation et de son (sa) conjoint(e) ou concubin(e), s'il a fait une déclaration séparée,
 - du représentant légal et de son (sa) conjoint(e) ou concubin(e), si le jeune en formation n'est pas fiscalement indépendant.
- Votre attestation d'emploi de salarié datée et signée par l'employeur (document « attestation d'emploi » ci-joint).
- Votre dernier bulletin de salaire.
- Le **relevé d'identité bancaire** ou de caisse d'épargne de l'apprenti uniquement.
- **Attention** : si vous n'êtes plus domicilié chez vos parents, nous joindre un justificatif de domicile à votre nom.

Dans tous les cas, vous devez faire compléter par votre école de conduite le cadre C de la première page de ce dossier, et par votre employeur l'attestation d'emploi jointe.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès et de rectification de vos données ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ces données que vous pouvez exercer auprès de votre direction régionale par courrier postal, accompagné d'une copie de votre pièce d'identité.

Conformément à la loi n°2014-344, tout consommateur dispose du droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique nommée Bloctel.

www.probtp.com

ASSOCIATION DE PROTECTION SOCIALE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (PRO BTP)
Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 394 164 966

ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE ARRCO - Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale – Institution ARRCO n° 201 – Siège social : 7 rue du Regard
75006 PARIS – SIREN 775 670 532



PRO BTP ENCOURAGE LES JEUNES QUI ONT CHOISI LES MÉTIERS DU BTP

En choisissant la voie de la formation par alternance, vous avez aujourd'hui intégré le monde du travail et celui du BTP. L'entreprise dont vous êtes le salarié adhère à PRO BTP. C'est l'organisme qui gère la protection sociale des professionnels du BTP. Dès lors, vous pouvez déjà bénéficier de garanties en cas de coup dur (frais médicaux, arrêts de travail, accident, invalidité...) comme de l'attribution de droits pour votre retraite future. Mais nous voulons faire plus. PRO BTP a la volonté d'aider les jeunes pour leur permettre de mener à bien leur formation dans les

meilleures conditions. L'allocation pour financer votre permis de conduire contribue à vous permettre de vous déplacer facilement pour vos trajets professionnels et personnels et ainsi bien démarrer dans le BTP.

Ce dossier vous permet d'en faire la demande. Une fois rempli, il nous sera transmis par votre établissement avec qui nous sommes en relation.

Il est à retourner par l'établissement à :
PRO BTP
Direction de l'Action Sociale Générale
36 rue de Vouillé - 75745 PARIS CEDEX 15

Pour bénéficier de l'aide au permis vous devez :

- être inscrit dans une école de conduite,
- dépendre fiscalement d'un foyer qui dispose de ressources annuelles ne dépassant pas 25 000 €*.

NB : vous pouvez profiter d'autres services de PRO BTP (vacances, épargne, assurances...).
Renseignez-vous auprès de la direction régionale dont vous dépendez.

* **Revenu fiscal de référence, auquel s'ajoute la moitié du salaire annuel du jeune.**

Si vous n'êtes plus domicilié chez vos parents, complétez le tableau ci-dessous :

Ressources actuelles du jeune en formation

VOS RESSOURCES ACTUELLES	Précisez si le montant est : (M) mensuel, (T) trimestriel, (S) semestriel, (A) annuel	MONTANT PERÇU PAR	
		Vous	Votre conjoint(e) ou concubin(e)
■ Salaire	<input type="checkbox"/> € €
■ Prestations de la caisse d'allocations familiales	<input type="checkbox"/> € €
■ Pension alimentaire	<input type="checkbox"/> € €
■ Autre (bourse du Conseil Général) Précisez :	<input type="checkbox"/> € €
TOTAL	<input type="checkbox"/> € €

J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements portés sur ma demande.

À, le

Signature du demandeur :

IMP
PAR



Si vous êtes domicilié chez vos parents, un tuteur ou autre (pour les revenus de l'année précédente), compléter la page ci-dessous :

Parents Tuteur Autre Précisez :
 Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal Ville :
 Tél.

Sa situation familiale : Célibataire Marié(e) Vie maritale Divorcé(e) ou séparé(e) Veuf(ve)

Est-il (elle), actuellement Demandeur d'emploi En activité Autre, précisez :

Nombre de personnes vivant au foyer

Ressources actuelles du foyer de votre représentant légal

RESSOURCES ACTUELLES	Précisez si le montant est : (M) mensuel, (T) trimestriel, (S) semestriel, (A) annuel	MONTANT PERÇU PAR		
		Le représentant légal (chef fiscal)	Son (sa) conjoint(e) ou concubin(e)	Le/la jeune en formation
<input type="checkbox"/> Salaire	<input type="text"/> €€€
<input type="checkbox"/> Allocations chômage	<input type="text"/> €€€
<input type="checkbox"/> Indemnités journalières Séc. soc. (dernier décompte)	<input type="text"/> €€€
<input type="checkbox"/> Pension d'invalidité Séc. soc.	<input type="text"/> €€€
<input type="checkbox"/> Rente accident du travail	<input type="text"/> €€€
<input type="checkbox"/> Prestations de la caisse d'allocations familiales (RSA, AAH...)	<input type="text"/> €€€
<input type="checkbox"/> Pensions, retraites	<input type="text"/> €€€
<input type="checkbox"/> Pension alimentaire	<input type="text"/> €€€
<input type="checkbox"/> Revenus fonciers	<input type="text"/> €€€
<input type="checkbox"/> Revenus mobiliers	<input type="text"/> €€€
<input type="checkbox"/> Revenus agricoles	<input type="text"/> €€€
<input type="checkbox"/> Bénéfices industriels et commerciaux simplifiés	<input type="text"/> €€€
<input type="checkbox"/> Bourse du Conseil Général	<input type="text"/> €€€
<input type="checkbox"/> Autres (précisez leurs natures) :	<input type="text"/> €€€
TOTAL	<input type="text"/> €€€

J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements portés sur ma demande.

À, le

Signature du représentant légal :

Signature du demandeur :



www.probtp.com

ASSOCIATION DE PROTECTION SOCIALE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (PRO BTP)
Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 394 164 966

ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE ARRCO - Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale – Institution ARRCO n°201 – Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 775 670 532